



Risques encourus si je ne rembourse pas ?

Par **turquoisebb**, le **04/09/2009** à **08:57**

Bonjour,

Il y a quelques mois j'ai eu une relation avec un homme. J'avais des problèmes financiers, il m'a aidé, la première fois à mon insu, il a regardé mon n° de compte chez moi afin d'aller faire un dépôt à ma banque sans que je le sache, la deuxième fois il m'a donné un chèque que j'ai moi même déposé.

Je ne voulais pas de son aide car je savais que je ne pourrais pas le rembourser, je le lui ai dit, et expliqué à plusieurs reprises, mais il ne comptait pas que je le fasse, m'en faisait cadeau, car il pouvait se le permettre...etc... c'était ces paroles à l'époque.

Je l'ai quitté quelques temps après, depuis, il a rencontré quelqu'un d'autre, qui lui dit que je l'ai bien roulé que je n'en voulais qu'à son argent...etc..

Ce n'est pas le cas, mais n'aimant pas être mal jugé, je lui ai proposé, par écrit, de le rembourser tous les mois d'une petite somme, malheureusement je n'y arrive pas.

J'ai eu droit à un retablissement personnel en septembre de l'année dernière avec effacement de ma dette.

Il m'a dit avoir pris renseignements auprès d'un avocat et que je suis obligé de le rembourser autrement il engage une procédure qu'il gagnera forcément

Je n'ai qu'un petit salaire et un enfant à charge.

Qu'est ce que je risque si je ne le rembourse pas ?

Je n'ai pas fait de reconnaissance de dette, mais il me dit qu'il a la preuve des dépôts et que ça suffit... Je ne conteste pas les dépôts, juste le fait qu'il réclame ce qu'il m'a donné et que je peux lui rendre.

Qu'en pensez vous ? J'ai besoin de vos conseils, c'est très urgent